

Ludwig Windthorst : un épisode oublié du catholicisme allemand

La redécouverte d'un épisode oublié du catholicisme allemand au XIX^e siècle, lors du fameux *Kulturkampf*, est l'occasion de nous rappeler les rapports complexes entre l'action légitime du pape et de la Curie romaine, et la nécessaire indépendance des hommes politiques dans les affaires temporelles.

Le *Kulturkampf*

Entre mai 1873 et mai 1875 furent votées dans l'Empire allemand ce que l'on a appelé les Lois de Mai, qui constituèrent l'essentiel du *Kulturkampf*, la persécution anticatholique bismarckienne. Mises en œuvre par un ministre aussi brutal que tenace, Adalbert Falk, elles aboutirent à la désorganisation de l'Église catholique en Allemagne.

Une loi menaçait de prison les prédicateurs qui critiqueraient un acte du gouvernement. Un programme de laïcisation des écoles fut mis en place. Les relations diplomatiques avec le Vatican furent rompues. Le mariage civil fut seul reconnu comme légal. La plupart des couvents furent fermés, ainsi que tous les séminaires. Près de mille paroisses furent bientôt sans pasteur, avec interdiction d'y administrer les sacrements. Dans les autres paroisses, le nombre des prêtres se mit à diminuer dangereusement. Des cardinaux et des évêques furent jetés en prison, puis exilés.

La situation était donc extrêmement grave et préoccupait Rome. D'une part, la persécution pouvait à tout instant devenir sanglante. D'autre part, la vitalité de l'Église en Allemagne risquait de pâtir de cet étouffement progressif. L'un des députés catholiques, Auguste Reichenperger, écrivit lors de l'élection de

Léon XIII : « Puisse le nouveau pape unir la vigueur à la modération ! Le besoin de mettre un terme au *Kulturkampf* s'impose, si l'on ne veut pas que la sauvagerie s'installe ».

L'avènement de Léon XIII

Léon XIII fit les gestes nécessaires pour désamorcer la situation. Au lendemain de son élection, il amorça une correspondance avec l'empereur, l'informant de son élévation au souverain pontificat et lui demandant de « rendre la paix et la tranquillité des consciences aux catholiques, qui forment une bonne partie de ses sujets ». A l'occasion des attentats qui, en 1878, visèrent l'empereur, il envoya à la famille impériale des lettres de sympathie qui rappelaient discrètement la nécessité de mettre fin aux menées contre l'Église. Après un adoucissement apporté en 1880 à certaines des Lois de Mai, il exprima son désir d'une entente avec l'État.

Toutefois, le souverain pontife n'entendait nullement être dupe d'une manœuvre de Bismarck. C'est pourquoi, lorsqu'en juillet 1878 Bismarck invita le nonce de Munich à prendre les eaux avec lui à Kissingen afin de « l'embobiner », Léon XIII donna l'ordre au nonce de rejoindre immédiatement Munich. De même, lorsqu'en 1880 Bismarck, exploitant les avances pontificales, fit publier par ses journaux l'annonce fracassante : « Le pape capitule », Léon XIII fit déclarer qu'un accord avec le gouvernement ne pouvait avoir d'autre objet que « l'engagement pris par la Prusse de mettre sa législation en accord avec les principes de l'Église ».

Mais Léon XIII n'était pas seul sur le terrain de la politique catholique en Allemagne. Il existait, depuis la fin de 1870, un groupe politique catholique qui possédait une doctrine, des militants, des députés, une organisation, des journaux : le Zentrum.

Louis Windthorst et le Zentrum

Son chef incontesté était Louis Windthorst. D'apparence chétive, avec des yeux presque aveugles cachés sous de très épaisses lunettes, celui-ci semblait peu fait pour attirer la sympathie. Par ailleurs, son art oratoire n'avait rien d'exceptionnel. Pourtant, dans les assemblées des catholiques allemands, il jouait un rôle central, parce que ses dossiers étaient à jour et qu'il était prêt à intervenir pour redresser la barre ou désamorcer une querelle. De la même façon, son action au Parlement était décisive. On redoutait ses bons mots et ses rectifications irréfutables.

Le chef du Zentrum avait une autre qualité : c'était un vrai catholique. Cet homme, qui savait manier l'ironie et le sarcasme, cet esprit indépendant que rien ne faisait fléchir, ce chef conscient de tenir en ses mains un parti et un groupe parlementaire, était, à l'égard du souverain pontife et de toute la hiérarchie catholique, un respectueux et un obéissant.

Les craintes de Bismarck

Lors du vote des Lois de Mai, Bismarck avait déclaré : « Nous n'irons pas à Canossa ». Mais, depuis 1875, les choses avaient changé. Le Zentrum avait poussé des racines très solides. Cette persécution avait par ailleurs jeté l'inquiétude dans les régions catholiques. Les deux attentats contre l'empereur avaient également montré les progrès de l'irréligion révolutionnaire. Enfin, le développement du socialisme inquiétait Bismarck.

C'est pourquoi le gouvernement lança unilatéralement une série de mesures destinées à désarmer ses opposants catholiques : démission du ministre Falk, remplacé par de Puttkamer, homme beaucoup plus habile ; augmentation du nombre des aumôniers militaires en Alsace-Lorraine ; vote d'une loi permettant, en pratique, aux fonctionnaires de l'État de ne pas tenir compte des Lois de Mai ; rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège ; vote de lois améliorant de façon notable la situation

faite aux évêques et au clergé, et permettant à cinq évêques et à mille cinq cents prêtres de reprendre leur ministère, etc.

Tous ces adoucissements constituaient des avantages réels pour les catholiques d'Allemagne et pour l'Église. Toutefois, il s'agissait d'une atténuation des Lois de Mai, en aucune manière de leur abrogation. En un sens, la nouvelle situation offrait même, pour un gouvernement machiavélique, plus de ressources que la persécution, car il pouvait à sa guise jouer de la carotte et du bâton.

La fermeté des catholiques

De leur côté, ni Léon XIII, ni Windthorst, ni l'opinion catholique n'étaient décidés à transiger tant qu'une abolition pure et simple des Lois de Mai ne serait pas réalisée.

Bismarck essaya donc tous les stratagèmes politiques. Il joua la Curie contre le Zentrum, puis le Zentrum contre la Curie. Il tenta d'exciter Windthorst pour le porter à la violence ou à l'illégalité. Il chercha la faille chez Léon XIII et crut la trouver dans une ambition vaniteuse, en sorte qu'il lui octroya des satisfactions d'amour-propre. Mais rien n'arriva à entamer la fermeté courtoise de Léon XIII et du Zentrum.

Forcé de s'avouer vaincu, Bismarck prit enfin la résolution de capituler, d'abroger les Lois de Mai. Cependant, en habile politique, il essaya de se faire payer cette concession par un service que devraient lui rendre les catholiques et la Curie. Ce fut l'épisode du « septennat militaire ».

Le septennat militaire

En 1874, le Parlement avait voté les crédits militaires pour sept ans et les avait renouvelés en 1881. Le troisième renouvellement tombait en 1888. Conscient de l'apparence belliqueuse de ce projet, Bismarck multiplia les déclarations pacifiques. Il rencontrait une oreille attentive dans les chancelleries

européennes qui craignaient, si Bismarck échouait, qu'une tentation belliciste ne secoue l'Empire.

Cependant, ce projet rencontrait au Parlement de sérieuses oppositions. Les Hanovriens, les Polonais, les Alsaciens-Lorrains, les socialistes et le Zentrum étaient hostiles à ce militarisme. Bismarck entreprit de se concilier les socialistes en faisant voter des lois sociales. Par ailleurs, les Polonais, Hanovriens et Alsaciens-Lorrains n'étaient dangereux qu'unis au Zentrum : c'était donc ce dernier qu'il s'agissait de faire capituler.

La seule voie efficace était un ordre de Rome aux catholiques allemands. Or, Bismarck possédait la monnaie d'échange, les Lois de Mai. Sa manœuvre serait la suivante : négocier avec la Curie le vote par le Zentrum du septennat militaire, contre l'abrogation des Lois de Mai.

Bismarck demanda au pape l'envoi d'un représentant pour négocier cette abrogation, et donna à ce représentant les preuves les plus formelles de sa volonté en ce sens. Mais il fallait que les catholiques manifestent préalablement leur fidélité à l'Empire en votant le « septennat militaire ».

La Curie romaine estimait, au moins comme une hypothèse probable, que le résultat de ce vote serait heureux, à la fois pour la paix en Europe et pour le bien de l'Église en Allemagne. D'autre part, refuser le vote, n'était-ce pas risquer de voir échouer l'abrogation des Lois de Mai ? Le Zentrum, de son côté, redoutait cette augmentation de forces militaires qui servirait à faire peser la domination de la Prusse sur les petits États de l'Allemagne. Il pensait que cette militarisation risquait d'accroître les risques de conflagration en Europe. Enfin, il estimait inutile de faire des concessions, car le chancelier abrogerait de toutes les façons les Lois de Mai.

En 1880, un document romain avait été envoyé, établissant que « dans les questions purement politiques, le Zentrum est tout à fait libre et indépendant du Saint-Siège ». C'est pourquoi le président du groupe parlementaire écrivit au nonce qu'il était impossible au Zentrum d'obéir à des directives romaines concernant des lois non ecclésiastiques et que, si les conseils du pape devenaient un ordre formel, la plupart des membres renonceraient à leur mandat électif.

Le statut du Zentrum

Une nouvelle note du Secrétaire d'État vint alors préciser : 1) que « le Zentrum, comme parti politique, a toute liberté d'action » ; 2) que le Saint-Père désire qu'il ne soit pas dissous ; 3) que, dans l'opinion du Saint-Père, des questions de religion et de morale sont liées à celles du septennat et que « cette considération a engagé le Saint-Père à faire connaître ses désirs au Zentrum ».

Cette note de la Secrétairerie d'État devait rester confidentielle, afin d'éviter toute apparence de dissension. Mais Bismarck réussit à l'obtenir et s'en servit contre le Zentrum. Il en fit publier des passages tronqués, puis la presse à ses ordres se déchaîna, représentant le parti catholique comme révolté contre le pape.

La situation de Léon XIII et de Windthorst était critique. Ce dernier entreprit de dénouer la crise, en manifestant à la fois la déférence qu'il devait au Saint-Siège et l'indépendance de ses opinions politiques.

Le discours de Cologne

C'est à Cologne que, le 4 février 1887, il prononça ce discours capital. Il commença par faire rire son auditoire en parlant de « ces législateurs qui, après avoir ligoté la compétence des autorités ecclésiastiques, crient aujourd'hui vers le pape comme vers leur seul sauveur ». Il passa ensuite à l'examen de la lettre de Rome et y releva cette déclaration « que le Zentrum, comme parti politique, conserve toute liberté d'action ».

Puis il aborda la question : « Le pape souhaite le vote du septennat. Le pape a ses raisons, et ses raisons sont bonnes. Mais décider de voter le septennat, ce serait sacrifier l'existence du Zentrum, dont bien des membres démissionneraient. Et le Zentrum doit vivre : le pape ne veut pas sa disparition. (...) On

nous a dénoncés au pape comme des révoltés. Eh bien, soit ! Nous acceptons l'arbitrage du pape. Bien plus, nous le demandons. Mais c'est à la condition que l'ambassadeur de Monsieur Bismarck ne sera pas seul à informer le pape, et que les hommes du Zentrum seront aussi entendus pour exposer leurs raisons. Ceci fait, quel que soit le jugement du pape, il sera obéi ».

Ainsi, sans un mot d'amertume, sans une marque d'irrespect, sans une incorrection, Windthorst avait rappelé la légitimité essentielle de l'action de la Curie romaine, mais également la juste indépendance du politique, et les limites qui séparent la sphère des intérêts purement politiques de celle des intérêts religieux. Il n'entendait pas désobéir à un ordre du pape, puisqu'il n'y en avait pas en l'occurrence. Et s'il crut ne pas pouvoir se conformer à un désir du pape sur un terrain qu'il jugeait essentiellement politique, il ne s'en écarta qu'avec le plus grand respect.

Le projet de loi sur le septennat militaire recueillit finalement 227 voix contre 31, et 84 abstentions, presque toutes liées au Zentrum. Toutefois, Bismarck, satisfait du vote de sa loi, ne protesta pas trop contre cette abstention. Par ailleurs, désireux de régler définitivement cette irritante question religieuse, il lança le processus de révision des Lois de Mai, en sorte que le 20 mars 1890, lors de sa démission, l'essentiel de la législation antireligieuse avait disparu. Un an après, l'Allemagne catholique perdait Louis Windthorst, symbole des luttes pour la liberté de l'Église.